



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040298

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 28/03/2025 11H09 C:002932 I:45017

V/Email reçu le Vendredi 28/03/2025 à 11H09

SELON DEVIS N° 5030185

MME PERNODAT MARIE LILYANE

**20 RUE DE L'HORLOGE
01380 BAGE LE CHATEL**

IMMEUBLE : RUE DE L'HORLOGE
24 RUE DE L'HORLOGE
01380 BAGE LE CHATEL

Feillens, le 14 Avril 2025

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 24 RUE DE L'HORLOGE - BAGE LE CHATEL - CHEZ MME VAZ - TEL MME PERNODAT
0685933248

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5030185 du 27/03/2025 d'un montant de

Donneur d'ordre : Mme ML PERNODAT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Inspection télévisée de canalisation

ACCORD SUR DEVIS

DEPLACEMENT DU VEHICULE ET DU PERSONNEL
XXX
CURAGE AU POIDS LOURD DEPUIS LE REGARD EXTERIEUR
LOCALISATION DU REGARD BORGNE A L'AIDE DE LA SONDE
NETTOYAGE DU CHANTIER

NOTRE INTERVENTION DU 04 AVRIL 2025
EXTRACTION D'UNE PARTIE DU BETON ET LOCALISATION DU REGARD BORGNE.
SI LE PROBLEME PERSISTE DE NOUVEAU PREVOIR LA DEPOSE DU BAC A DOUCHE
POUR OUVERTURE DU REGARD ET EXTRACTION DE L'AUTRE PARTIE

OBSERVATIONS : MERCI DE NOUS FAIRE PARVENIR LE SOLDE DE LA FACTURE, SOIT 331,52€,
A L'AGENCE DE FEILLENS, 550 ROUTE DE TERNANT - 01570 FEILLENS

68=CHQ CE BFC N°67267745 DU 28/03/2025 DE 332€ = ACOMPTE

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	603,20	603,20

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENS

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040298

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	603,20
T.V.A. a 10,00%	60,32
TOTAL T.T.C.En EURO	663,52

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN